



Artisan malhonnête en bande organisée

Par **serge1232**, le **08/12/2015** à **07:25**

Bonjour, a tous

je me retrouve dans une situation où je n'en peux plus

j'ai été contacté suite à une annonce que j'avais déposée sur le bc pour une demande d'extension de maison

chambre pour une personne sur fauteuil roulant qui arrive à ce jour à la paralysie où je dors à côté vu son état de santé c'est normal c'est ma maman de 68 ans

le 03 septembre 2015 je reçois plusieurs entreprises pour mes travaux,

je signe un devis d'une somme de 11000 euros, j'ai versé 1000 euros en numéraire

aucun paiement signé par l'artisan il commence les travaux, il vient même le samedi d'après, me demande de faire rentrer la marchandise et me dit j'ai des problèmes de trésorerie avancée

les marchandises on les déduira

chantier commencé vers le 18 septembre 2015 non achevé à ce jour, c'est acheter du matériel sur mon compte fournisseur pour lui environ 450 euros, je lui est dit il n'était pas content me laisse le chantier exposé au 4 vents

il vient quand il veut, de plus je lui est demandé copie de ses déclarations rien à ce jour, je regarde internet

pour voir son SIRET entreprise radié depuis le 23/12/2013, je lui pose donc la question il n'est pas révélu sur le chantier, puis à force de lui demander, les papiers il me donne un et il me répond qu'il est en auto-entrepreneur depuis peu donc 16 oct 15, son soit disant employeur n'est pas déclaré fait travailler son père de 73 ans ce chantier a commencé en septembre, il m'a découvert la toiture fuite depuis, j'ai de l'eau qui rentre de partout, je ne sais plus quoi faire, il me menace si je ne lui donne pas encore des sous; je n'ai pas de devis résigner à ce jour, m'interdit de prendre un autre artisan pour ma toiture et finir cette chambre médicalisée pour ma maman car à leur actuelle je dors à la salle manger pour la toilette c'est à l'étage je dois la porter pour monter elle ne marche plus, sur quel article légal je pourrais m'en sortir, je l'ai signalé à la Capeb syndicat artisan il ne peuvent rien faire même si on dit que cela se retournera contre moi vu qu'il n'était pas en règle

à ce jour il a percé 1650 euros pour 3 murs et pose de volige car il a fallu en faire un peu merci à tous pour m'aider

je suis au bout du rouleau moralement

Merci de vos réponses[smile9]